Fiche de contrôle du bon fonctionnement de son vélo

PRO VELO REGION LAUSANNE

SEMAINE DE LA MOBILITÉ 2017

canton de vaud

La mise en place d'une sonnette est fortement recommandée.

Assurez-vous que la selle se trouve à la bonne hauteur, est inclinée de manière adéquate et à bonne distance du guidon.

Testez les deux freins en roulant sur une petite distance. Si les plaquettes de frein sont usées, remplacez-les.

Tendez le câble de commande du changement de vitesse en tournant la vis de serrage dans le sens antihoraire.

Les catadioptres sont obligatoires à l'avant (blanc), à l'arrière (rouge) et sur les pédales (orange)

Si vous circulez de nuit ou par mauvaise visibilité, la mise en place de phares à l'avant et à l'arrière du vélo est obligatoire.

Faites tourner les roues avant et arrière. Une oscillation indique un rayon cassé ou desserré. Contrôlez les leviers de serrage des roues afin de confirmer que les roues sont fixées au vélo.

La chaîne doit être propre et bien fonctionner. Si besoin, lubrifiez-là.

Assurez-vous de manière visuelle que les pneus n'ont pas un profil usé et qu'il n'y a pas de déchirures. Si la pression des pneus est trop basse, gonflez-les.